



# Diagnostic du quartier Belleville Saint Maur



Direction de la Voirie et des Déplacements

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

# Sommaire

**01** Activités dans le quartier

**02** Mobilités et infrastructures

**03** Paysage urbain

**04** Potentiels, demandes et propositions

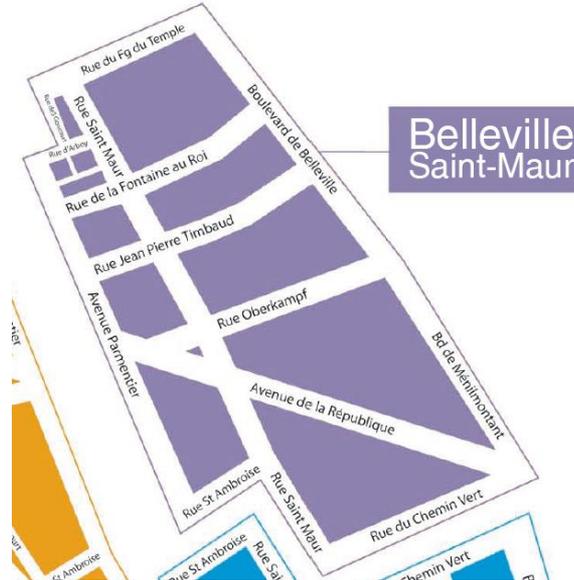
# 01

## Activités dans le quartier

# Emplacement géographique



Délimitation du quartier



- Quartier du 11<sup>ème</sup> arrondissement délimité par la rue du Faubourg du Temple, les boulevards de Belleville/Ménilmontant, la rue du Chemin Vert, la rue Saint-Maur, la rue Saint Ambroise et l'Avenue Parmentier.
- Il représente environ 20% (0,746km<sup>2</sup>) de la surface de l'arrondissement (3,67km<sup>2</sup>)
- Il contient 15,4 km de voiries
- Il est à proximité du cimetière de Père Lachaise



# Capacité d'accueil des places de livraison



Supermarché, rue Saint-Maur

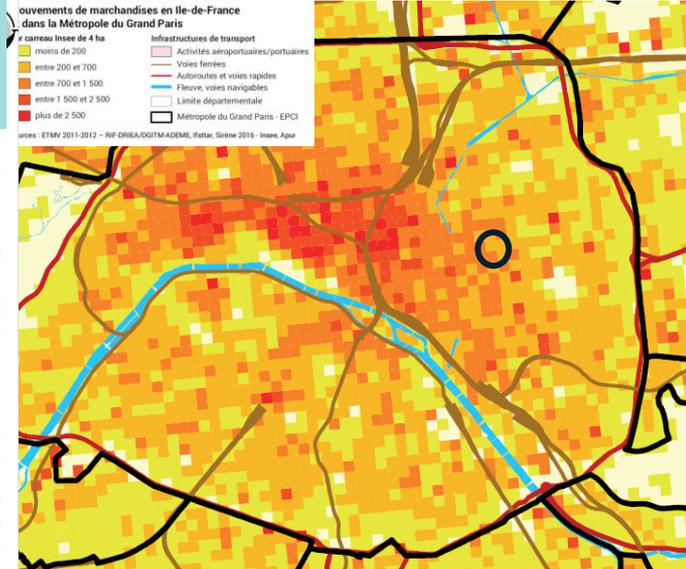


Primeur, rue Jean Pierre Timbaud

Taux d'occupation des zones de livraisons

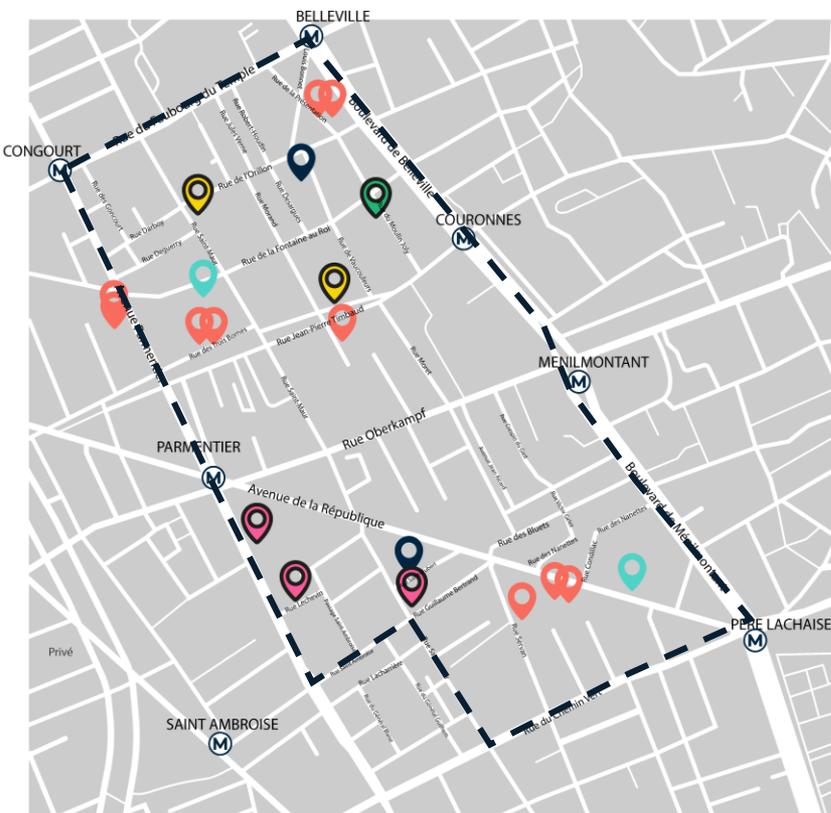


Flux de marchandise



Un flux de marchandise dans la moyenne parisienne et une offre de stationnement pour la livraison qui peut être amélioré

# Les infrastructures de la petite enfance et scolaires



## Crèches



Publique



Associative

## Maternelle et Élémentaire



Publique



Privée

## Collège et/ou Lycée



Public



Privé

Le quartier possède un nombre d'infrastructures scolaires publiques et privées conséquent.

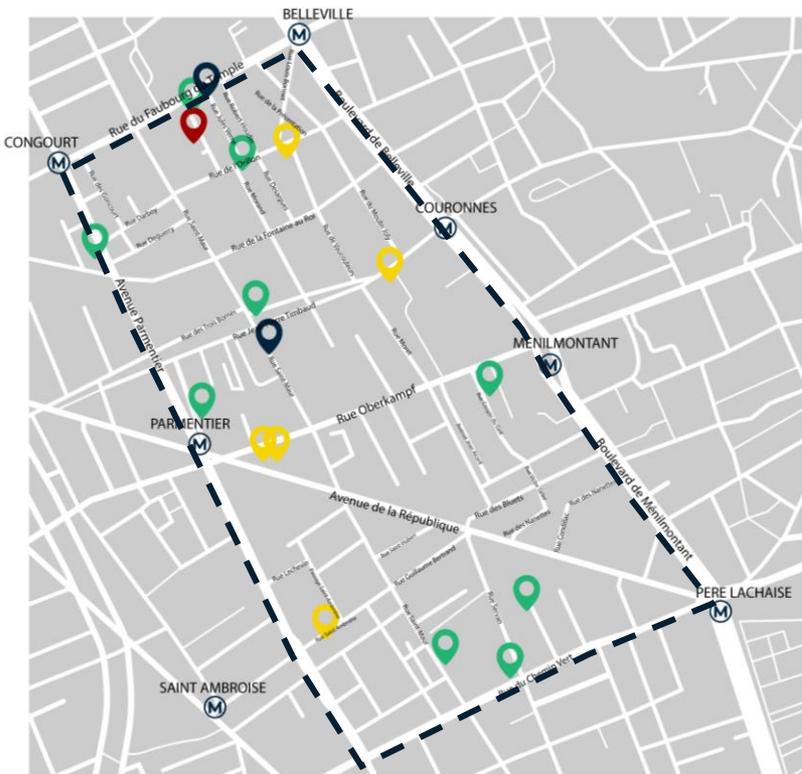
On recense :

- 3 établissements d'accueil de la petite enfance
- 13 écoles maternelles et/ou élémentaires publiques ou privées
- 4 collèges et/ou lycées publics ou privés



École Maternelle, rue de la Présentation

# Divers



Légende

- Établissement de santé
- Établissement culturel et de loisir
- Librairies
- Conservatoire

L'offre en équipement est principalement axée sur les librairies et établissements culturels avec comme établissement remarquable : L'atelier des lumières. (recensement non exhaustif)



Atelier des Lumières, rue Saint-Maur



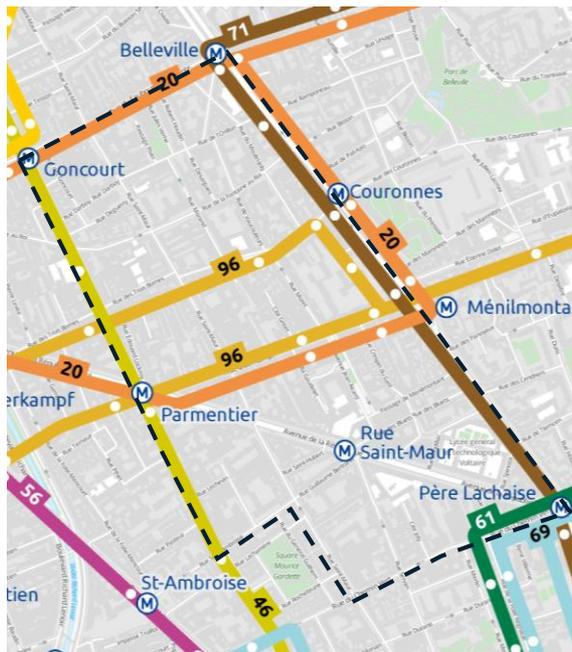
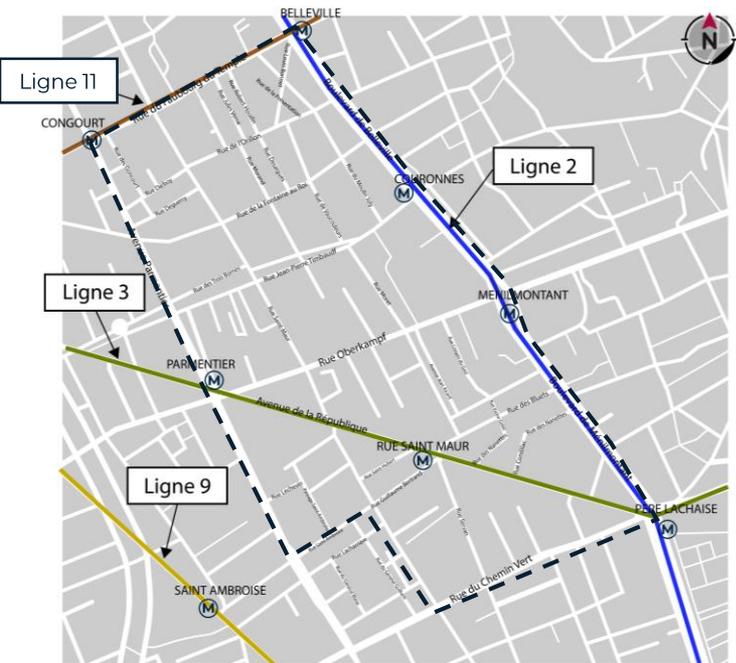
Comédie des 3 bornes, rue des Trois Bornes

# 02

## Mobilités et infrastructures

# Les transports en commun

## Le métro et les bus

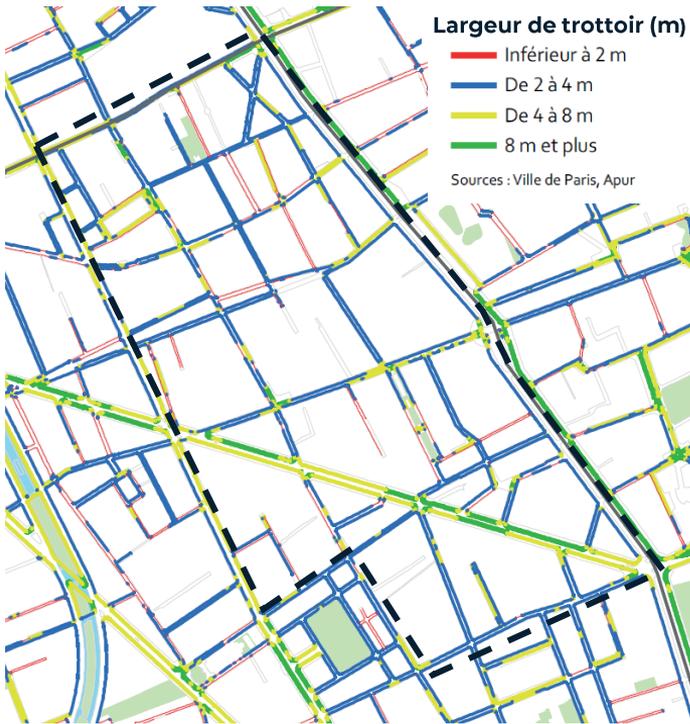


Le quartier possède un bon maillage de transports en commun. Le réseau de métros et bus se complète afin de desservir tous le quartier.

La présence de la ligne 2 et de la ligne 11 permettent de rejoindre des pôles d'échanges multimodaux (République, Nation, Chatelet, etc.)

# Mobilité Piétonne

## La sollicitation piétonne



De forte sollicitation piétonne sur la rue de Saint-Maur, la rue Oberkampf ou encore les boulevards Ménilmontant/Belleville

# Trottoirs non accessibles ou étroits

Carte publié en janvier 2017 (APUR)

En **rouge** et **orange** sont identifiés les trottoirs non accessibles aux personnes à mobilité réduite (respectivement moins d'1,40m avec potelet et moins d'1,40m).

En **rose** sont identifiés les trottoirs étroits qui ne permettent pas le croisement entre deux fauteuils roulant avec une largeur comprise entre 1,4 et 1,8m (Cf. arrêté du 15 janvier 2007 modifié).

Les rues en **rouge** et **orange** sont :

- La rue Robert Houdin
- La rue de la Solidarité
- Villa Gaudalet
- Passage de Ménilmontant

Les rues en **rose** sont :

- Rue Edouard Lockroy
- Rue Darboy
- Rue Deguerry
- Rue Lechevin

## Largeur de trottoir (m)

- Trottoir de moins d' 1,40 m avec potelet
- Trottoir de moins d' 1,40 m
- Trottoir compris entre 1,40 et 1,80 m

Sources : Ville de Paris, Apur



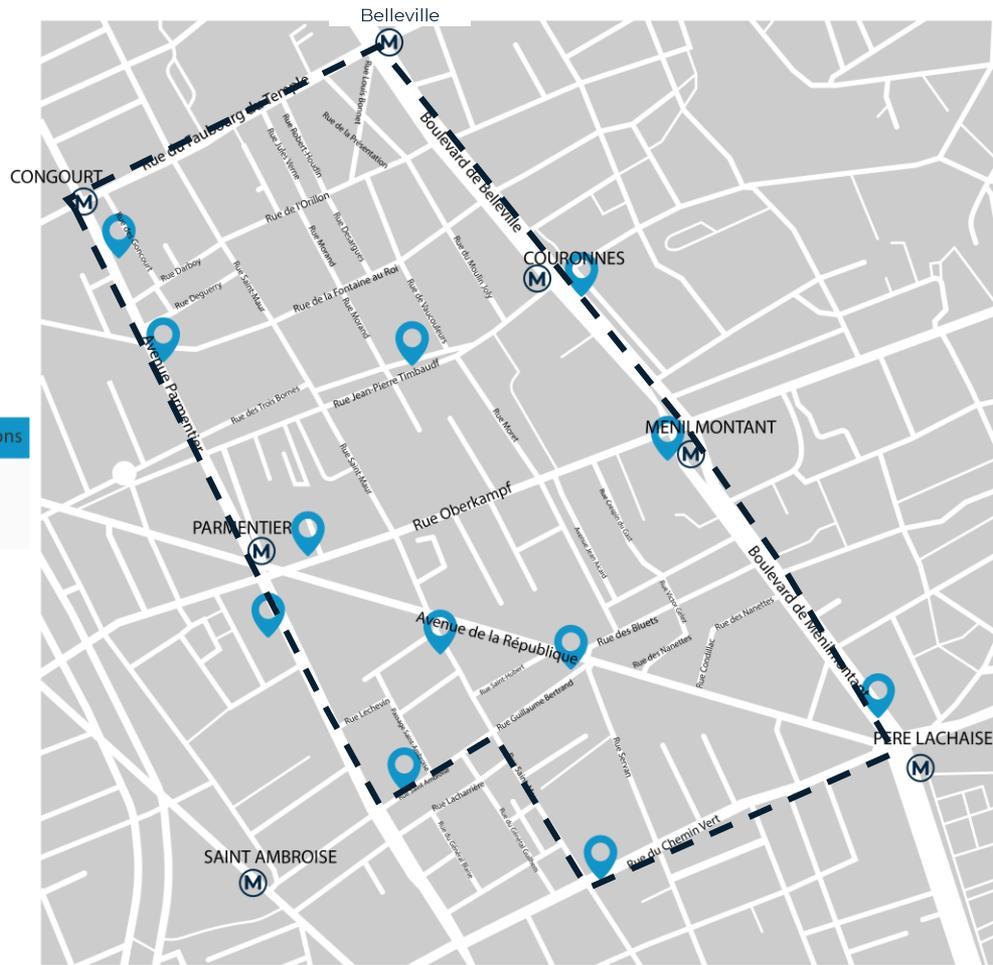
# Les mobilités douces

## Vélib'

Cartographie des emplacements des stations

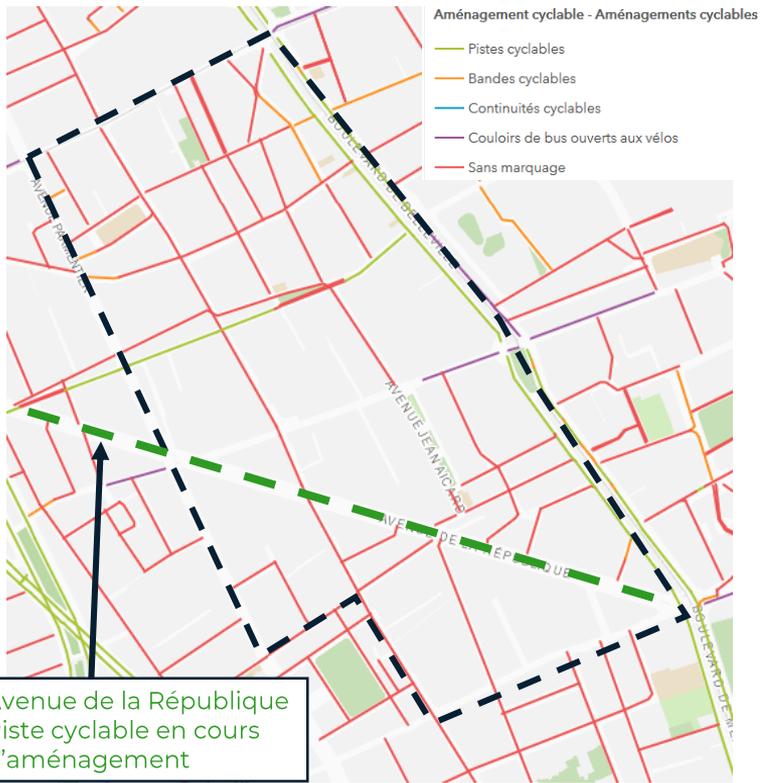


Station Vélib'



# Les aménagements cyclables

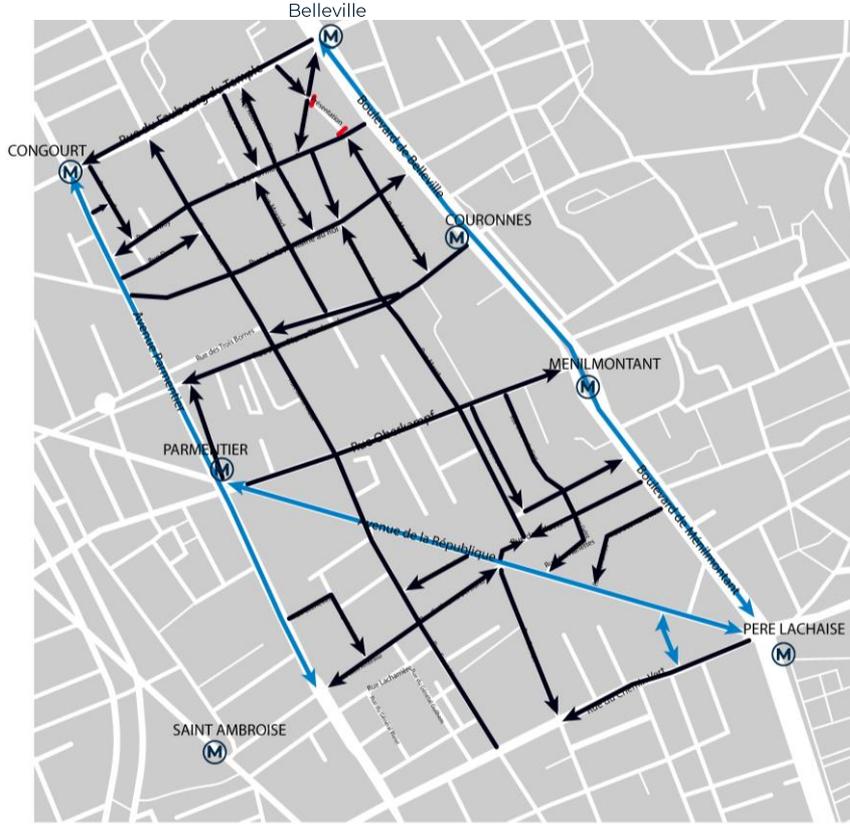
## Aménagements cyclables existants



## Niveau de sollicitation vélo

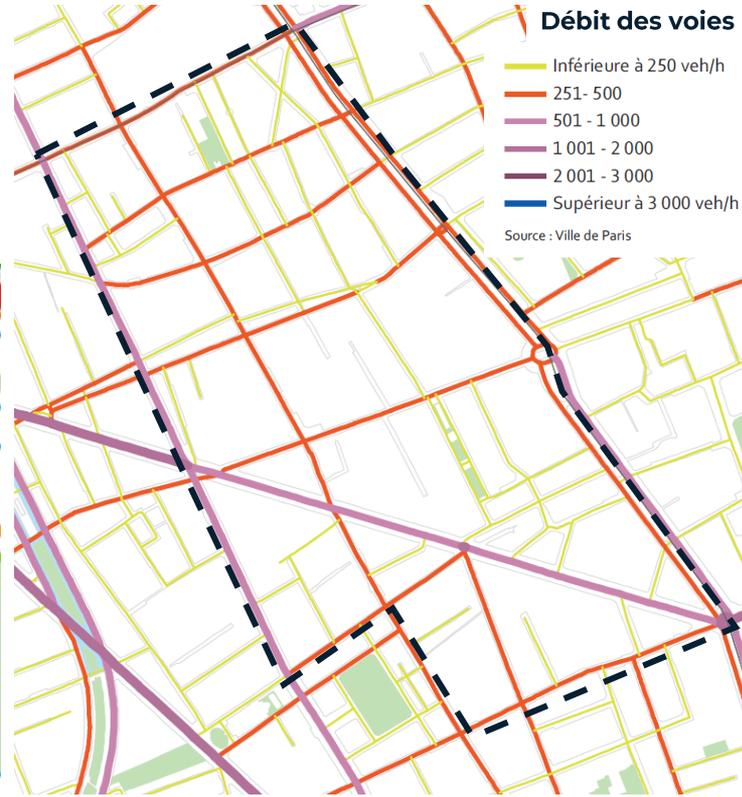


# Le plan de circulation du quartier



- Sens unique →
- Double sens ↔
- Piétonisation —

# Niveau de sollicitation des infrastructures routières



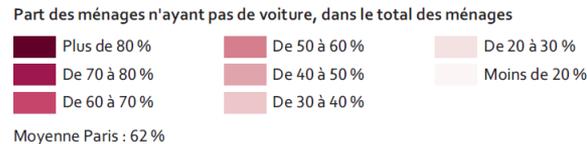
# Taux des ménages sans voiture

Carte publiée en janvier 2017 (APUR)

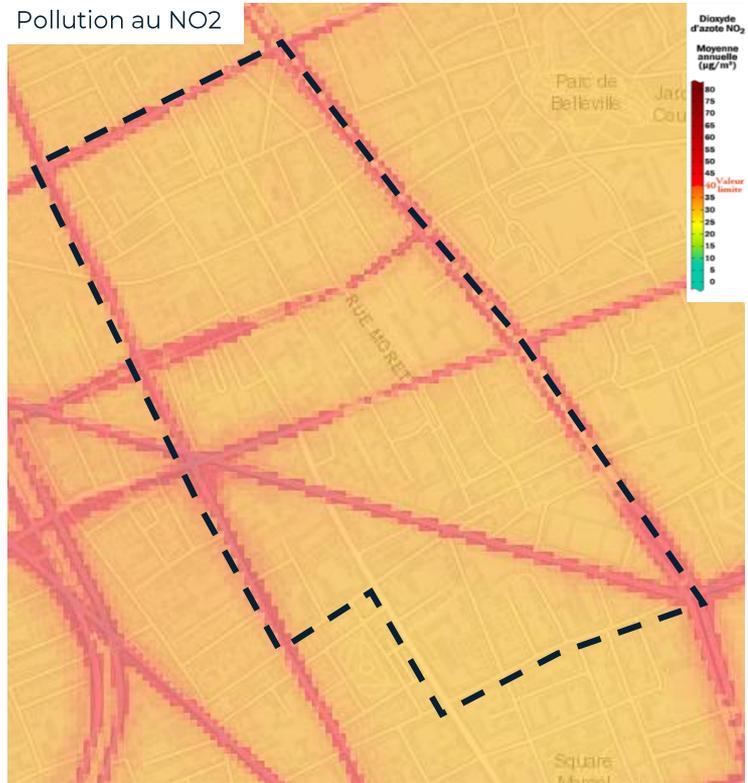


Le taux des ménages sans voiture avoisine en moyenne les 72,5% sur le quartier.

Il est supérieur à la moyenne parisienne qui est de 64%.



# Les nuisances



# Accidentologie

## Entre 2015 et 2017



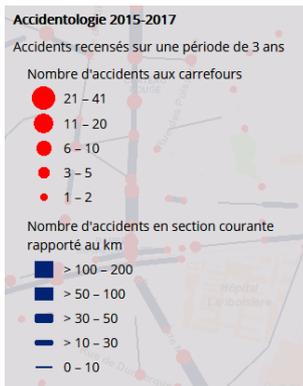
Piéton



2RM



Vélo



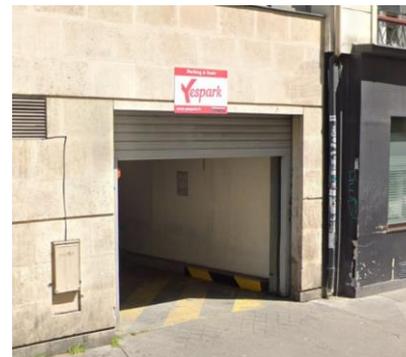
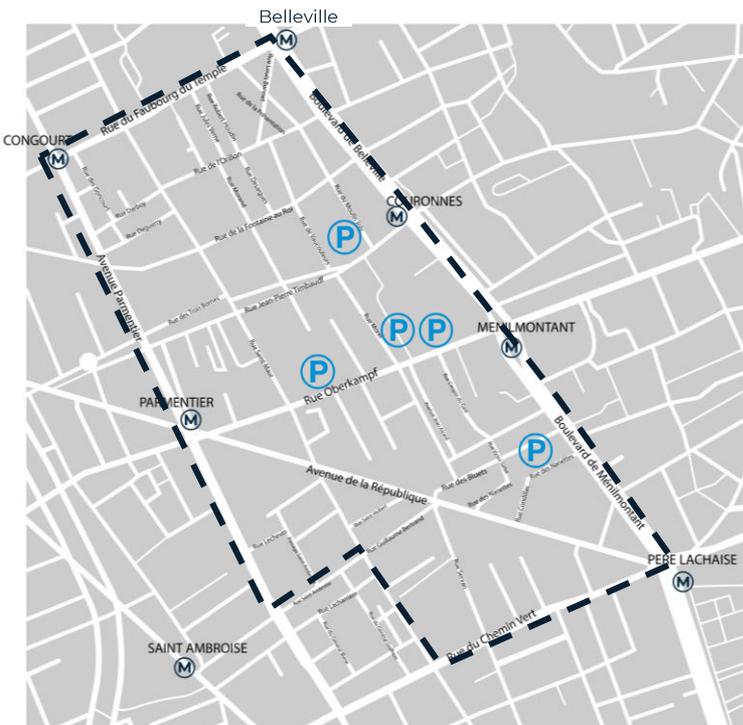
Délimitation du quartier



Automobile

# Le stationnement en ouvrage

## Les parcs privés ouvert au public



Parking sur rue Moret

Le stationnement en ouvrage vient principalement des parkings privés ouverts au public ou des parking présents dans les immeubles.

Tableau de recensement des places de stationnements chez les bailleurs sociaux

Nom du bailleurs	Nb de place dans l'arrondissement	Nb de place vacante dans l'arrondissement	Nb de place dans le quartier	Tarif mensuel moyen
Elogie Siemp	383	30	68	87€
Paris Habitat	2099	284	531	74€
RIVP	2377	790	855	100€

Carte de recensement (non exhaustif) des parkings privés ouvert au public

# Le stationnement en surface

Étiquettes de lignes	Nombre places	Linéaire (ml)	Surface (m²)
Bélib'	3	14	24
Ex Autolib' 1 avec bornes de recharge	4	5	9
Ex Autolib' 1 pour stat elec sans recharge	5	28	50
Ex Autolib' 2 pour stat elec sans recharge	5	29	52
GIG/GIC Elargie	1	5	16
GIG/GIC Standard	42	205	412
Gratuit	2	9	17
Inaccessible	1	8	14
Mixte	1183	5 164	9 283
Mixte Marché	110	596	1 073
Motos	391	557	1 003
Rotatif	139	753	1 357
SP - Nettoyement	10	50	89
SP - Pompiers	2	8	14
SP - Véhicules Postaux	1	4	8
Station Service	3	16	28
Taxi gainé autorisée	13	88	158
Transport de fonds	16	160	288
Travaux	167	597	1 089
Trilib'	5	34	62
Trottinette	77	32	58
véhicule partagé	6	32	58
Véhicules électriques partagés	11	60	109
Vélib'	390	308	555
Vélos	618	309	556
ZL périodique	129	1 212	2 427
ZL permanente	22	247	493
<b>Total général</b>	<b>3356</b>	<b>10 531</b>	<b>19 304</b>

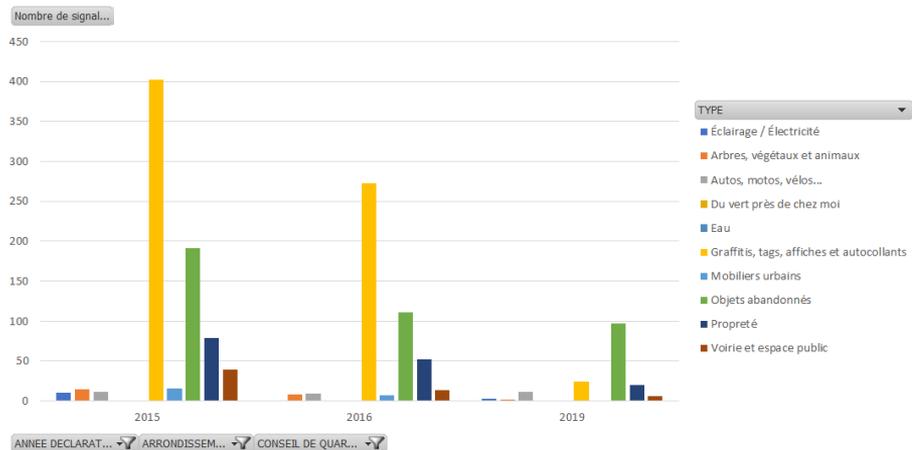
Le stationnement payant 39% des places de stationnements du quartier, les 2RM 12%, les vélos 18,5% et les ZL 4,5%



Stationnement payant en surface – rue Saint-Maur

# Les mésusages

## Signalement Dans Ma Rue (DMR)



Les signalements se concentrent principalement sur des sujets de propreté de l'espace public : graffitis, encombrant.

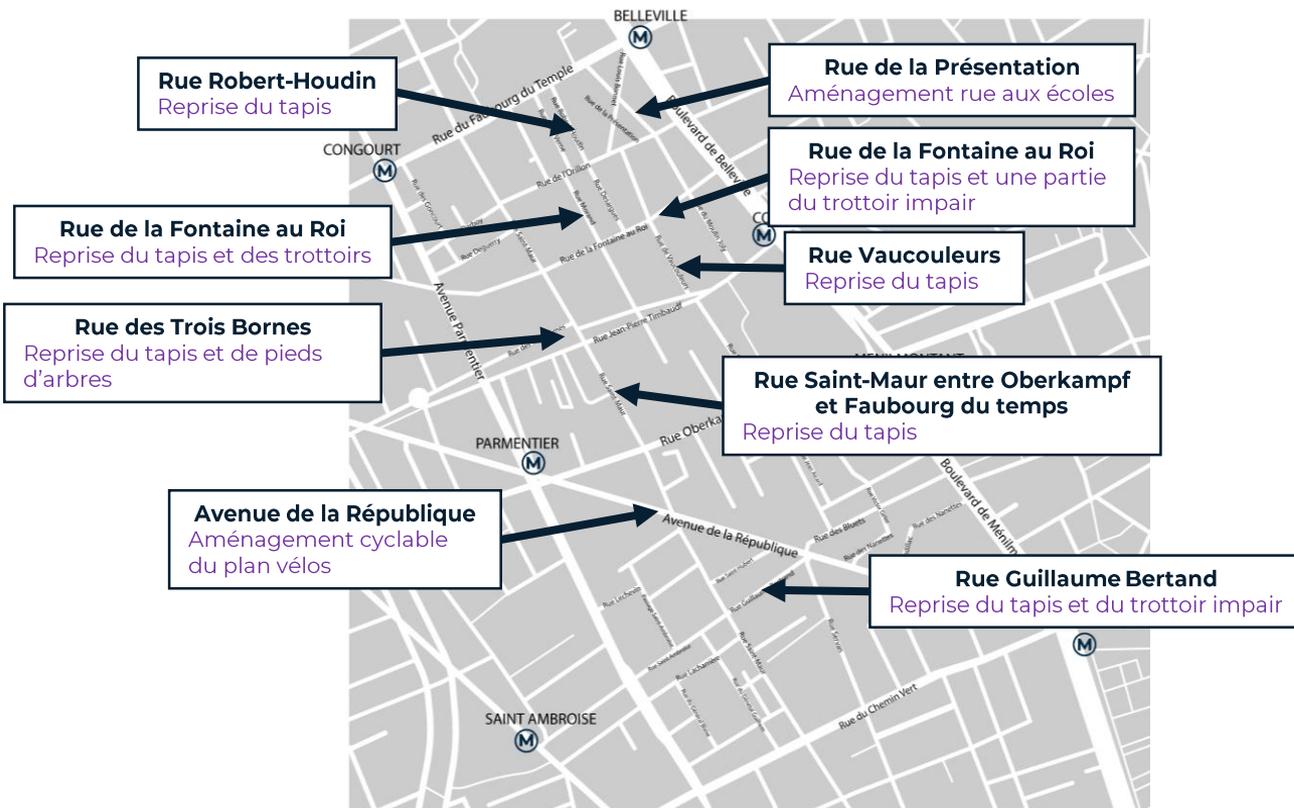


Graffitis, rue Robert-Houdin



Signalement sur la propreté, Passage Pivert

# Travaux dans le quartier





# 03

## Paysage urbain

État des lieux et analyse

# Histoire et évolution urbaine

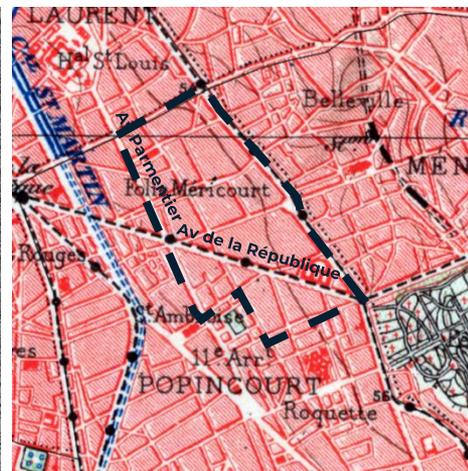
Du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle



© APUR / carte des environs de Paris de l'abbé Delagrive (1731-1741)  
Paris : 500 000 habitants



© APUR / carte des Chasses du Roi (1764-1807)  
Paris : 650 000 habitants



© APUR / carte topographique dite type 1900 (1906)  
Paris : 1 053 000 habitants



© APUR / carte topographique (1985-1991)  
Paris : 2 125 000 habitants

Au **XVIII<sup>ème</sup> siècle**, Paris se compose d'un tissu très médiéval et s'étend jusqu'aux anciennes enceintes édifiées sous Charles V et Louis XIII et démolies à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Les espaces végétalisés couvrent 19% du territoire urbanisé. L'actuel quartier Belleville Saint-Maur constitue un **ensemble rural composé de parcs et jardins publics et privés, de maraichage, de friches, de grandes cultures et quelques parcelles d'arboriculture**. Les travaux d'Haussmann aboutissent à la création de deux grandes voies arborées : avenue de la République et l'avenue Parmentier.

Au **XX<sup>ème</sup> siècle**, une forte densité urbaine apparaît avec de **nombreuses impasses, passages, îlots, et cours**, autrefois occupés par des activités artisanales, industrielles et métallurgiques.

# Structure urbaine et morphologique

## Aujourd'hui

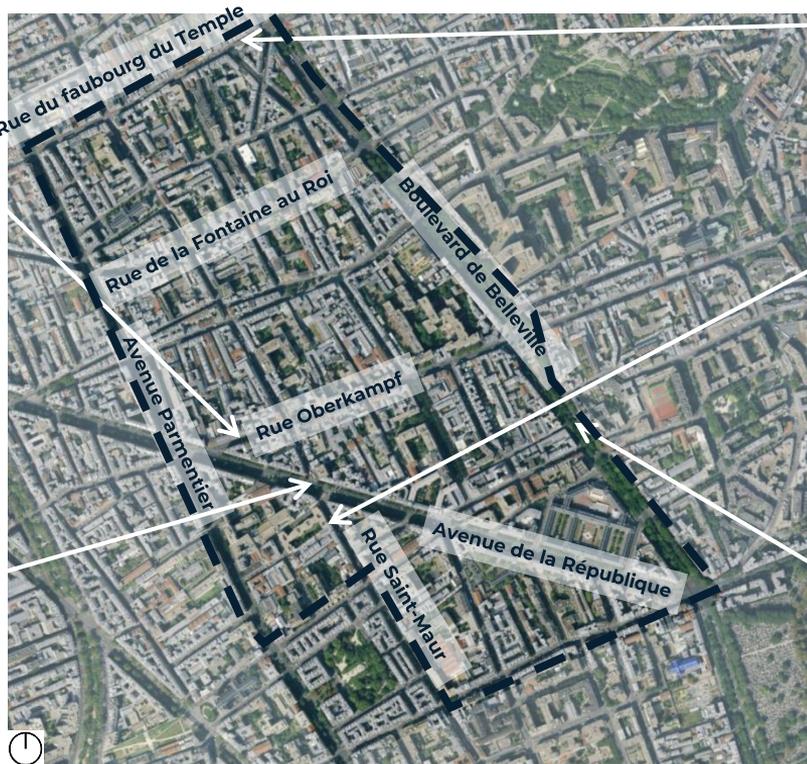
Quartier composé d'un **tissu urbain mixte**, avec une dominante haussmannienne et des années 1960.



Rue Oberkampf : symbole d'une densité urbaine importante, lieu d'amusement et de vie nocturne avec ses nombreux bars et commerces.



Avenue de la République



Rue du faubourg du Temple, ancien faubourg à guinguettes, rue serpentine bordée de nombreux commerces



Rue St Maur : lieu de divertissement et de vie nocturne avec l'Atelier des lumières et ses nombreux cafés et bars.



Bd de Belleville/Ménilmontant : artère majeure et symbole d'une densité urbaine caractéristique de par ses marchés.

# Structure urbaine et paysagère

## Des espaces publics singuliers à valoriser

### ➤ Les placettes et aires piétonnes

- Esplanade Roger Linet
- Croisement rue Oberkampf/Bd de Belleville
- Parvis de l'Église Saint-Joseph des Nations
- Croisement rue St Maur/rue Oberkampf
- Croisement rue des Nanettes / Condillac

### ➤ Le réseau d'impasses et de cours : mémoire de l'histoire industrielle

- Cité Joly
- Cité Dupont
- Rue Robert Houdin
- Rue Jules Verne
- Passage Pivert
- Passage de Ménilmontant
- Villa Gaudalet
- Cité Griset
- Impasse de la Baleine

### ➤ Les promenades végétalisées

- Avenue Jean Aicard



Place et parvis	Rue et passage	Lieu particulier
Place métropolitaine	Rue piétonne	Retrait (+ 4 m)
Parvis	Rue semi-piétonne, zone de rencontre	Escalier, trottoir dénivelé
Place	Passage	Contre-allée, terre-plein stationné
Place de quartier	Passage couvert	Passerelle
<b>Promenade et place-jardin</b>	Impasse	Pont
Promenade	Rue courte et large (env. 20 m de large)	Tunnel
Place-jardin		
Mur végétal		

# Des espaces végétalisés ponctuant le quartier

Gestion Ville de Paris (DEVE) : square, jardins, promenades, jardinières ...

Jardinières rue de la Présentation + rue aux écoles : 275m<sup>2</sup>

Square Jules Verne : 2300m<sup>2</sup>

Jardinières de l'Église Saint-Joseph des Nations : 140m<sup>2</sup>



Promenade plantée avenue de la République (en travaux) : 1330m<sup>2</sup>



Jardinières boulevard de Belleville : 770m<sup>2</sup>

Square George Sarre : 1850m<sup>2</sup>

Bacs du passage de Ménilmontant : 44m<sup>2</sup>

Jardinières bd de Ménilmontant : 500m<sup>2</sup>

Jardinières rue du Chemin vert : 40m<sup>2</sup>

© Hauteur de végétation  
2015 - APUR



# Structures végétales du quartier

## Les arbres d'alignement : une structure paysagère du quartier mais peu présente



Quartier traversé et encadré par trois artères arborées : boulevard de Belleville/Ménilmontant, avenue de la République et avenue Parmentier. Au-delà, **secteur fortement carencé en arbres**.



**1 Boulevard de Belleville/Ménilmontant :** CUB de fonctionnalité écologique modérée. Il constitue une liaison écologique arborée avec le cimetière du Père Lachaise (Réservoir de Biodiversité).



**2 Avenue de la République :** CUB à fonctionnalité écologique moindre, jouant un rôle pour la sous-trame arborée.

**3**

**Avenue Parmentier :** artère majeure arborée desservant un réservoir de biodiversité : square Maurice Gardette

# Structures végétales du quartier

## Au-delà des grands axes, des sous-trames végétales ponctuelles et qualitatives

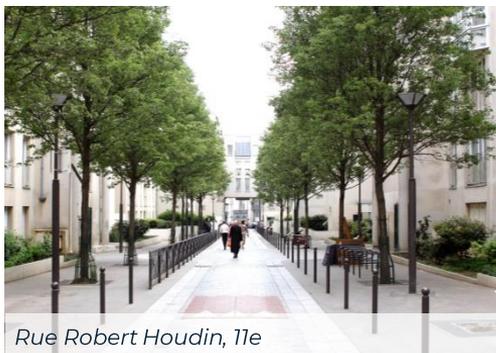
### ➤ Nombreuses cours intérieures privées et quelques rues résidentielles plantées

- Cité Dupont
- Cité Griset

### ➤ Des rues secondaires plantées, réel atout paysager du quartier

- Rue Robert Houdin
- Rue Vaucouleurs
- Rue Darboy
- Rue Deguerry
- Cité Joly
- Passage de Ménilmontant
- Rue des Nanettes

### ➤ Carences notables de la strate arbustive et herbacée dans le secteur.



Rue Robert Houdin, 11e



Passage Rochebrune, 11e (hors quartier)

© Hauteur de végétation  
2015 - APUR



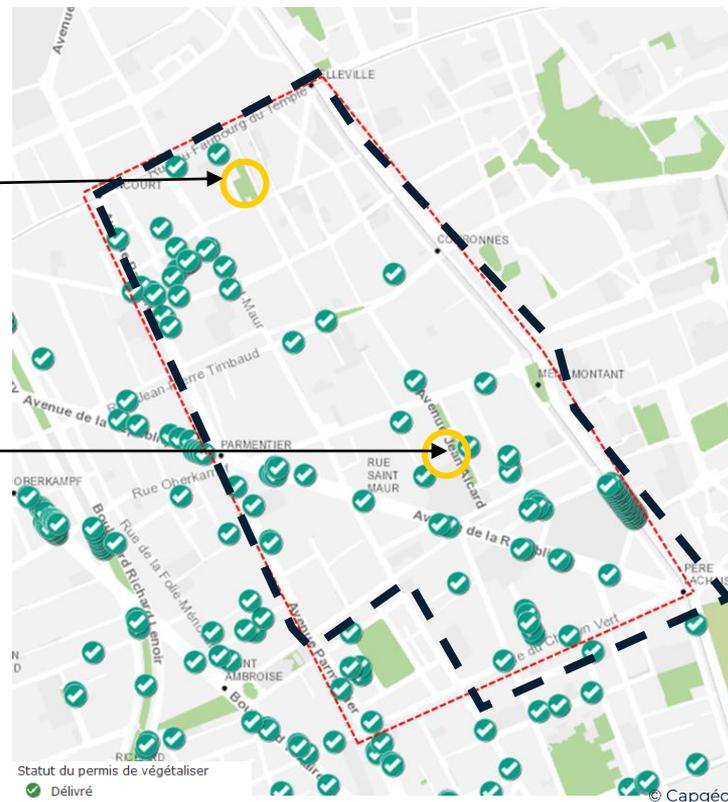
# Des espaces végétalisés participatifs

Gestion associative : jardins partagés, jardinières, rues végétales, permis de végétaliser ...

- De nombreux permis de végétaliser délivrés mais des zones de carences restent apparentes.
- Peu de jardins partagés dans le quartier

Jardin partagé 'Centre de la Terre'  
Square Jules Verne

Jardin pédagogique Jean Aicard  
Square Georges Sarre



© Jean Pierre Vigié  
Épouvantails réalisés par des enfants des écoles  
dans le cadre du programme 'Petite main verte'

# Structures végétales du quartier

## Un maillage de rues minérales non plantées

➤ **Un réseau conséquent de rues accueillant aucune strate végétale : de réelles opportunités à étudier**

- Rue des Bluets
- Rue du Chevet
- Rue Condillac
- Rue Crespin du Gast
- Rue Desargues
- Rue Goncourt
- Rue Guillaume Bertrand
- Rue Jean-Pierre Timbaud
- Rue Louis Bonnet
- Rue Morand
- Rue Moret
- Rue du Moulin Joly
- Rue des Nanettes
- Rue de l'Orillon
- Rue Plichon
- Rue Saint-Ambroise
- Rue Saint Maur
- Rue Servan
- Rue Spinoza
- Rue des Trois Bornes
- Villa Gaudalet
- Rue de la Fontaine au Roi
- Rue Oberkampf
- Rue du faubourg du temple
- Rue du chemin vert

© Hauteur de végétation  
2015 - APUR



# Contexte environnemental : structures végétales, support de biodiversité

## Approche macro des corridors écologiques : les trames vertes

Quartier Belleville Saint-Maur :

- **Le plus dense** du 11<sup>ème</sup> arrondissement.
- Relativement **déconnecté du seul réservoir urbain de biodiversité** de proximité : le cimetière du Père Lachaise.
- **Traversé par un corridor urbain de biodiversité de moindre fonctionnalité écologique** : avenue de la République.
- **Longé par un corridor de fonctionnalité écologique modéré** : boulevard de Belleville/Ménilmontant.
- **Absence de trame bleue.**



### Éléments du SRCE

- La Seine : corridor et réservoir
- Réservoir régional
- Corridor régional

### Réservoirs Urbains de Biodiversité

#### Fonctionnalité écologique :

- Forte
- Modérée
- Moindre
- Nouveau réservoir

### Corridors Urbains de Biodiversité

#### Fonctionnalité écologique :

- Forte
- Modérée
- Moindre

### Éléments de la trame bleue

- Eau courante
- Eau close
- Eau close végétalisée
- Eau temporaire

### Éléments relais

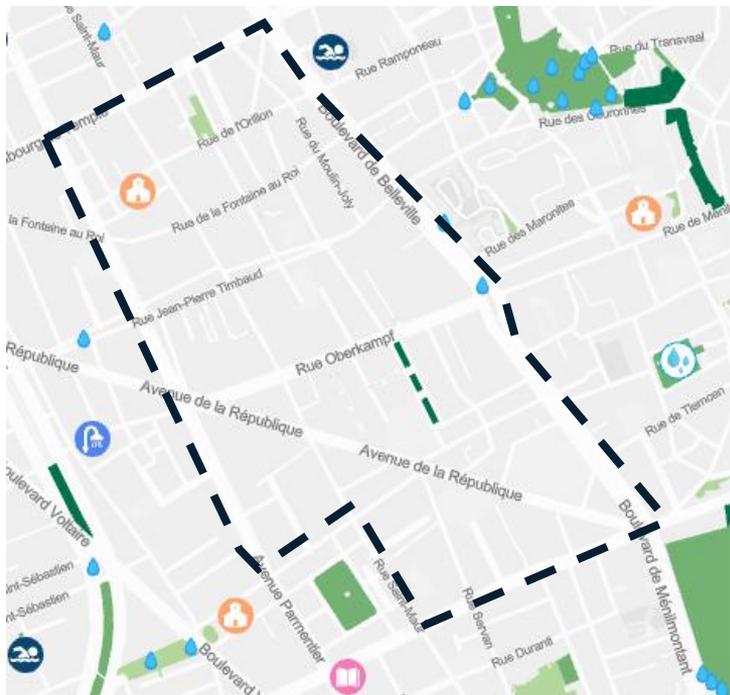
- Espace vert inférieur à 1 hectare
- Nouveau quartier durable
- Toiture végétalisée
- Mur végétalisé

© DEVE - AEU - Div. biodiv. ; SAB ; SEJ ; DU ; APUR ; SRCE - Décembre 2020

# Contexte environnemental : îlots de chaleur et îlots de fraîcheur urbains

## De nombreuses rues minérales et chaudes

- Les rues sujettes aux îlots de chaleurs sont les plus minérales.
- Limitation des îlots de chaleurs sur les voies plantées qui apportent de l'ombrage malgré des revêtements de sol très chauds.
- Carence notable des îlots de fraîcheur dans un secteur dense et minéral



© Capgéo

### Îlots de fraîcheur

#### Fontaines à boire

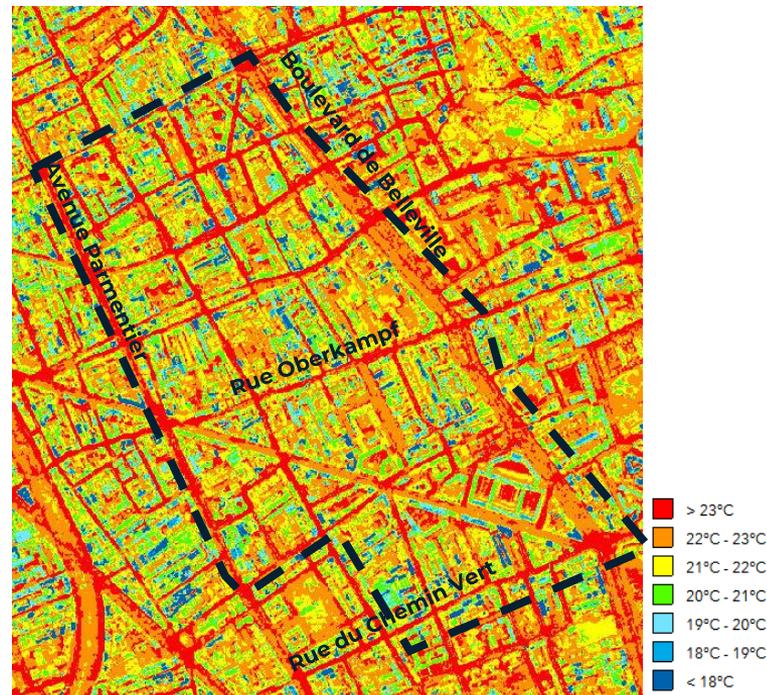
- Fontaine 2 en 1
- Fontaine à boire

#### Espaces verts

- Très exposé au soleil donc plutôt chaud (moins de 25% de végétation haute)
- Partiellement ombragé donc modérément frais (de 25 à 50% de végétation haute)
- Très ombragé donc frais (plus de 50% de végétation haute)

#### Équipements / Activités

- Brumisateur
- Ombrière
- Piscine
- Baignade extérieure
- Terrain de boules
- Bibliothèque
- Cour d'école Oasis
- Musée
- Lieu de culte

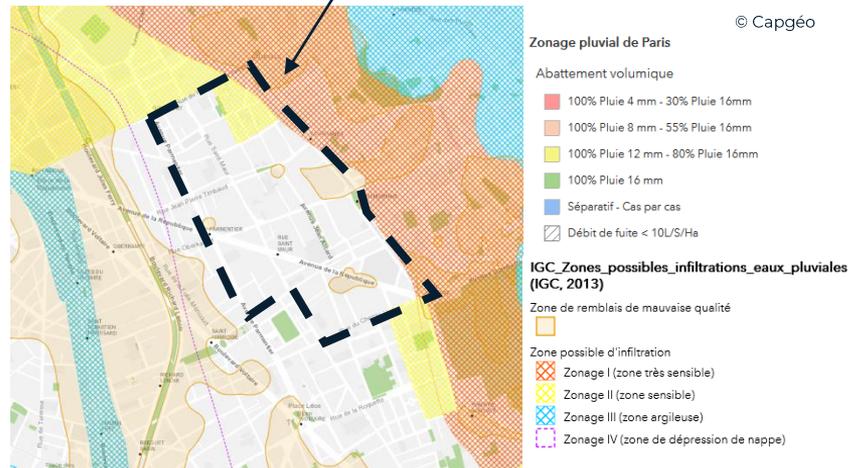
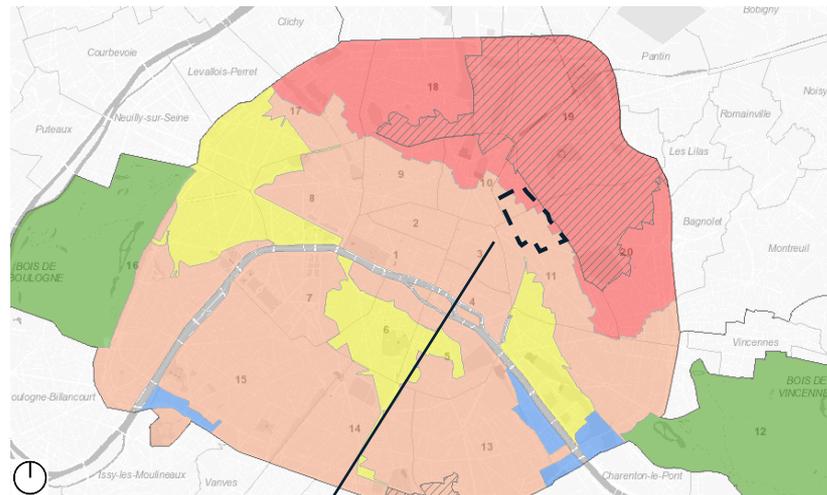


© Canicule de la nuit du 16 au 17 août 2016

# Contexte environnemental : le sous-sol

## Le Plan Pluie et les possibilités d'infiltration dans le quartier

- Pas de présence de carrière souterraine dans le secteur ni de zone de gypse.
- Abattement majoritaire de 8mm ; rejet possible au réseau d'assainissement au-delà de 8mm de hauteur de pluie.
- Abattement réduit au Nord-Est du quartier.
- **Les massifs végétalisés en pleine terre seront une plus-value pour éviter la saturation du réseau d'assainissement**



# Synthèse des potentiels et enjeux de végétalisation



Le potentiel de végétalisation est à confirmer par une étude précise des réseaux enterrés et de la faisabilité technique.

## Études de l'APUR

### Enjeux:

- Renforcer le caractère de promenade et la continuité écologique des grandes axes arborés par une diversification végétale.
- Planter les rues de faubourgs et les rues de plus de 19mde large.
- Végétaliser à proximité des écoles.
- Végétaliser en limite de jardins.
- Multiplier les strates basses et intermédiaires .
- Végétaliser le réseau de voies courtes et résidentielles identifié.



### AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

### AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non planté, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

© APUR, DEVE, DVD, DPE

# Synthèse des enjeux paysagers

## Localisation des enjeux et des potentiels

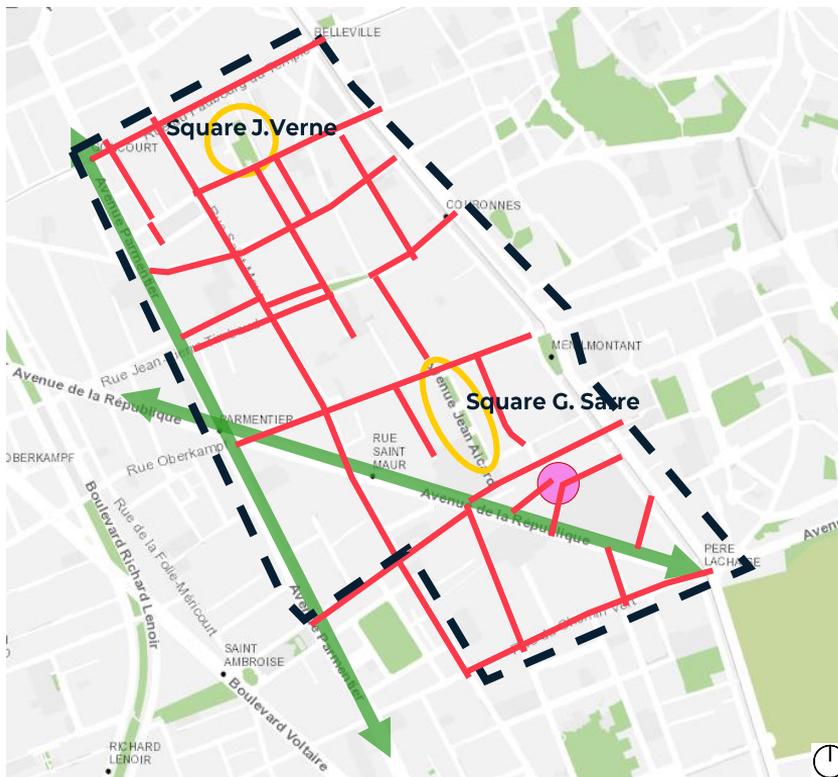
### Enjeux:

Des axes structurants susceptibles d'accueillir une strate végétale basse favorable au continuum écologique.

Des squares dont les abords peuvent être support d'une nouvelle végétalisation et de nouveaux usages

Une aire piétonne arborée support de nouveaux usages dans le quartier.

Un réseau important de rues courtes et/ou résidentielles minérales propices à l'accueil du végétal.

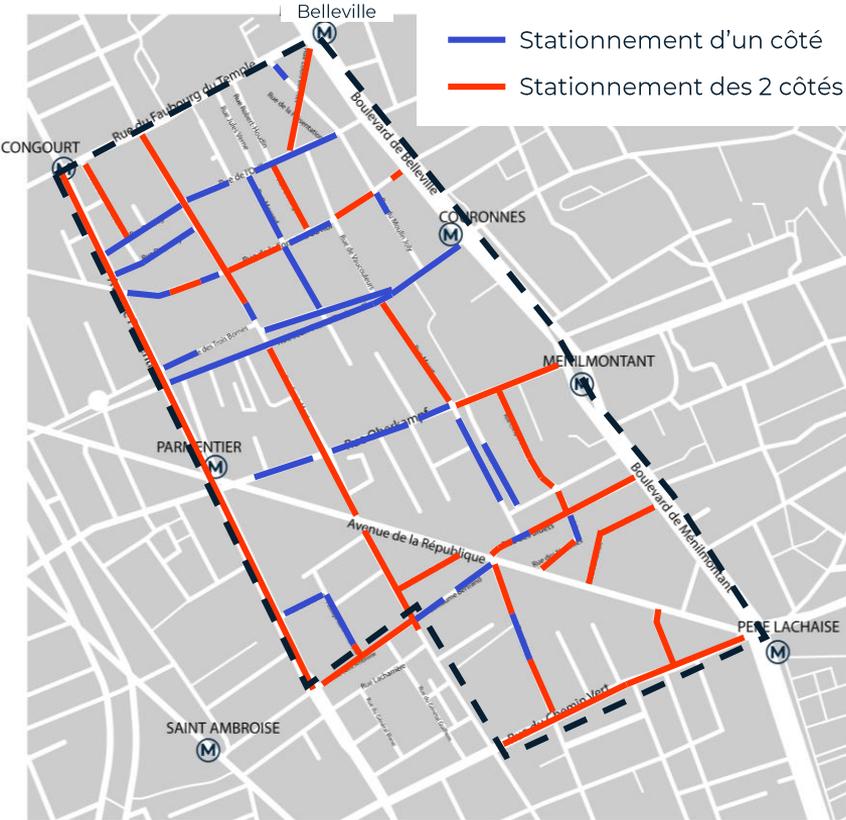


Le potentiel de végétalisation est à confirmer par une étude précise des réseaux enterrés et de la faisabilité technique.

# 04

## Potentiels, demandes et propositions

# Le stationnement existant : un potentiel pour la végétalisation



Exemple de réalisation : rue du Chemin Vert, 11<sup>ème</sup> arrondissement

Avant

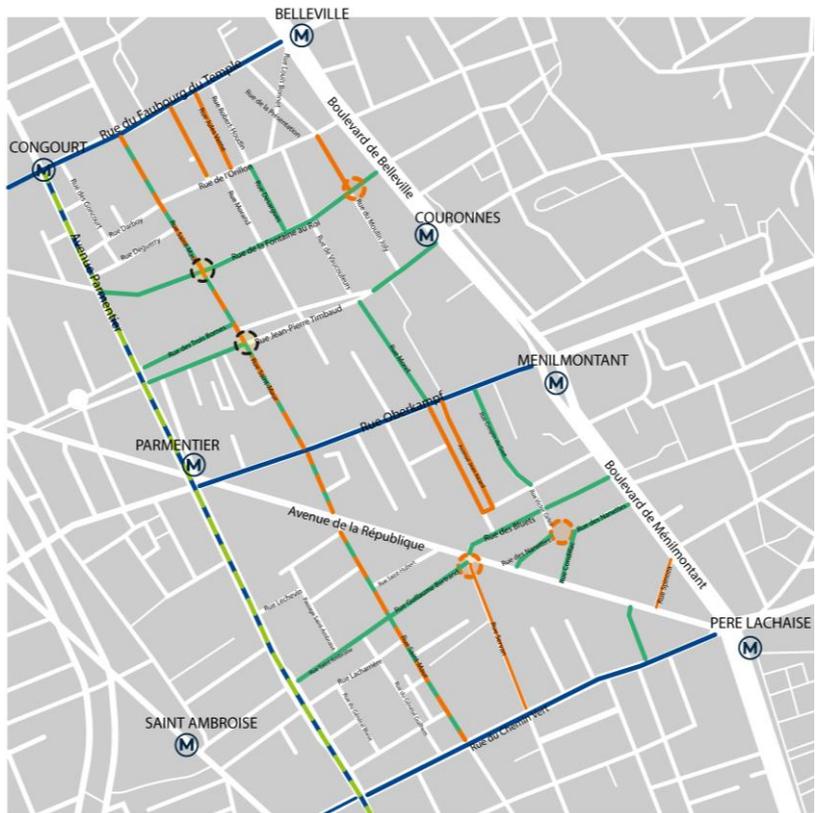


Après



# Comment embellir votre quartier demain ?

## Premières pistes de réflexion sur les aménagements potentiels



### Légende

- Axes à apaiser où faciliter les circulations vélo
- Aménagement cyclable (plan vélo)
- Requalification de carrefour
- Rue à dominante minérale avec un potentiel végétal à étudier
- Rue avec alignement d'arbres existants avec potentiel de strate basse à étudier
- Potentiel d'aménagement de rue
- Espace public ou aire piétonne support de nouveaux usages potentiels

**i** L'accessibilité, le genre et le désencombrement seront étudiés lors des marches exploratoires



Cette carte constitue un ensemble de propositions qui **seront concertées** et arbitrées. Elle ne représente en **aucun cas** les zones d'interventions finales de la démarche.



---

**Merci**